44 ans de suivi des oiseaux d'eau sur un étang de la Haute Somme : Cléry-sur-Somme (80).

Par Xavier COMMECY

L'étang de Cléry-sur-Somme est situé à quelques kilomètres à l'ouest de Péronne, dans le lit majeur du fleuve Somme et présente une grande étendue d'eau, près de 90 hectares au total ce qui en fait l'une des plus importantes de la vallée. Il est séparé en deux par une chaussée-barrage carrossable.



Carte 1 : Localisation du site de Cléry-sur-Somme

Repérée dès la fin des années 1970 pour sa richesse quantitative et qualitative en oiseaux d'eau qui y stationnent, en particulier vers l'extrémité sud du secteur dit « Étang de Haut », il est suivi régulièrement par quelques observateurs. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, cette grande étendue d'eau libre était une des rares du département à ne pas être chassée depuis des huttes et accessible librement sur au moins une de ses berges.

En 1985, alors que le site vient d'être inscrit en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique), un changement de destination d'usage se traduit par l'installation de plusieurs huttes de chasse dans le secteur sud de « l'Étang de haut » et une privatisation du site qui ne permet plus que des observations éloignées sur une grande partie du site.

Ce changement a entraîné une forte diminution de la fréquentation des eaux de l'étang par les oiseaux et une redistribution des espèces restantes vers le village.

Cet article fait suite à la transmission par les auteurs du premier plan de gestion du site élaboré (ADAM D., LUNG L., CHEVALIER G. (coord.), 2018), travail réalisé consécutivement à des rachats partiels par la commune et le département de la Somme portant sur un peu plus de 30 hectares (soit environ un quart de la surface totale). 15 ha d'étangs ont été acquis par la commune en 2000 et remis en état en 2001 ; il y a eu création d'une zone de préemption par le Département pour reconquérir l'espace puis acquisition par le Conseil départemental de la Somme de 16,6 ha de parcelles sur le marais au titre de sa politique ENS en 2015.

Ces achats visent à mettre en œuvre les moyens adaptés pour conserver la faune, la flore et les habitats naturels. En conséquence, nous avons repris nos vieux cahiers d'observations pour compléter les connaissances sur ce site afin de les mettre à la disposition des Conservatoires d'Espaces Naturels des Hauts de France qui mettent en œuvre les éléments de gestion définis pour atteindre cet objectif (ces observations consignées sur papier jusqu'à 2002 n'ayant pu être communiquées au CEN par Picardie Nature car n'étant pas dans ClicNat la base de données numérisée de l'association Picardie Nature).

Ce suivi sur une longue période permet ainsi de visualiser l'évolution du statut des oiseaux d'eau (bien d'autres espèces sont observables) au gré des modifications de ses utilisations. Seules mes observations (souvent accompagné par d'autres observateurs au début de la période : Hugues DUPUICH, Eric MERCIER, Pierre ROYER, François SUEUR, Patrick TRIPLET …) ont été utilisées pour le suivi proposé ici. D'autres données ayant pu être acquises sur le site, certaines ont pu être utilisées pour la rédaction du plan de gestion.



Photo 1 : Rassemblement d'oiseaux d'eau (Photo Thomas HERMANT).

Quelques indicateurs de suivi.
L'hivernage.
Les anatidés migrateurs en hiver.

Nous avons regroupé dans cet indicateur : le Canard chipeau *Anas strepera*, le Canard colvert *Anas platyrhynchos*, le Canard pilet *Anas acuta*, le Canard siffleur *Anas penelope*, le Canard souchet *Anas clypeata*, le Fuligule Morillon *Aythya fuligula*, le Fuligule milouin *Aythya ferina*, le Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*, le Harle bièvre* *Mergus merganser,* le Harle piette* *Mergellus albellus*, l'Oie cendrée *Anser anser*, la Sarcelle d'hiver *Anas crecca*, et le Tadorne de Belon* *Tadorna tadorna* (* espèces non chassables). Nous avons exclu de ce groupe le Cygne tuberculé *Cygnus olor* qui sera traité spécifiquement ensuite.

La période hivernale considérée ici comprend les mois de novembre, décembre, janvier et février.

Deux graphiques illustrent les suivis : nombre maximum d'oiseaux d'eau (tels que listés ci-dessus) observés en hiver (Fig.1) et diversité spécifique relevée (Fig. 2).

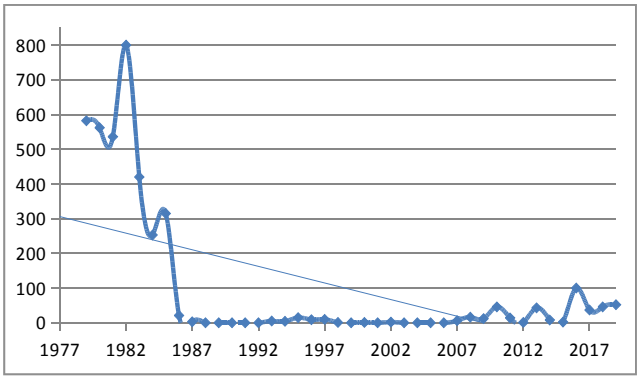


Figure 1 : Nombre maximum d'oiseaux d'eau observés en hiver.

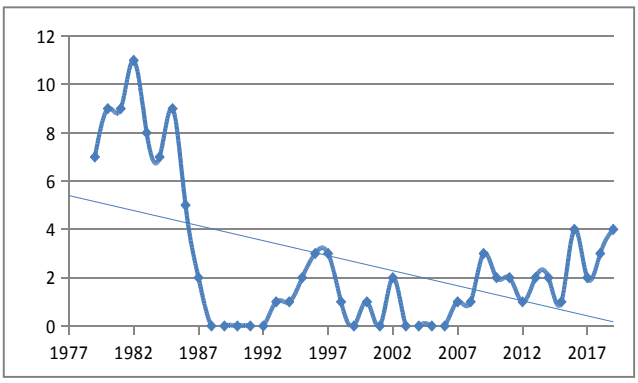


Figure 2 : Nombre d'espèces d'oiseaux d'eau observées en hiver.

Les figures 1 et 2 montrent l'effondrement des stationnements d'oiseaux d'eau à partir de l'année 1985 ainsi que de la diversité des espèces présentes. Mais depuis la fin des années 2000, une légère remontée des effectifs présents en hiver semble apparaître ainsi qu'une remontée du nombre d'espèces présentes. Ce sont les deux fuligules (milouin et morillon) qui expliquent pour l'essentiel cette remontée. Il faut remarquer que ces stationnements se font maintenant surtout près du village et non au bout de « l'Étang de Haut » comme dans les années 1970 – 1980.

Quelques cas spécifiques :

La Foulque macroule *Fulica atra*

Cette espèce, classée gibier mais dans les faits peu tirée, est très présente en hiver dans les zones humides de Picardie ; elle est régulière et en nombre sur le site de Cléry-sur-Somme. Elle peut illustrer l'évolution des stationnements des oiseaux d'eau sur la période étudiée.



Photo 2 : Rassemblement de Foulques macroules (Photo William MATHOT)

Deux figures illustrent l'évolution de ses stationnements. La Figure 3 montre les maxima comptés à la mi janvier, date d'un recensement le plus complet possible des oiseaux d'eau effectué chaque année en Picardie mais aussi dans tout le Paléarctique occidental (le Wetlands International). Nous présentons aussi la figure 4 établie à partir des maxima de Foulques macroules comptées en hiver entre les mois de novembre et février.

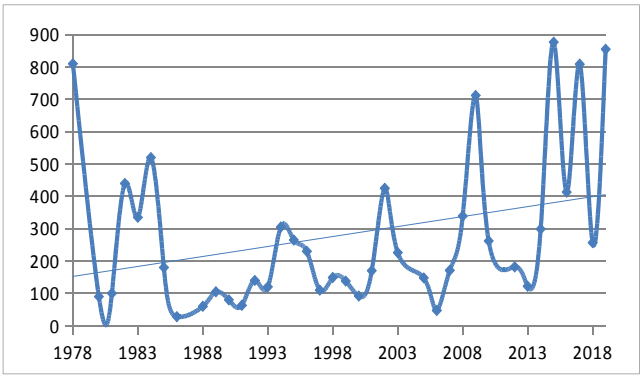


Figure 3 : Nombre de Foulques macroules comptées à la mi janvier.

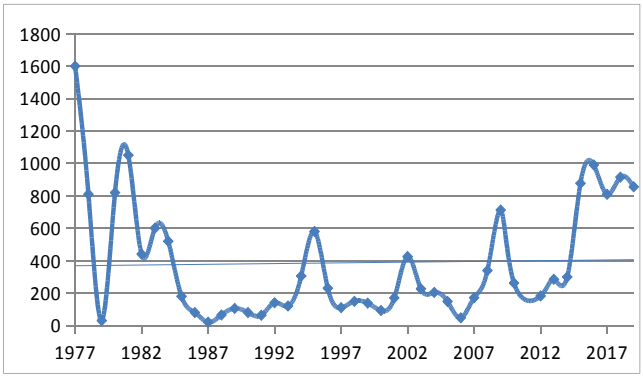


Figure 4 : Nombre maximum de Foulques macroules comptées en hiver.

Chaque année, une dizaine de couples se reproduit sur le site, beaucoup effectuent deux couvées dans la saison.

Le Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Ce palmipède est régulièrement présent sur les plans d'eau de la région, en nombre le plus souvent restreint en hiver alors qu'il peut être plus abondant lors de ses migrations. C'est aussi un nicheur bien répandu. L'espèce n'est pas classée comme étant un gibier.

L'abondance lors des migrations peut s'illustrer sur le site de Cléry-sur-Somme par l'observation de 73 individus le 16 septembre 1984. Nous avons aussi obtenu 3 autres données de plus de 50 oiseaux. 5 à 10 couples se reproduisent chaque année sur le site et ce depuis le début des observations.

Comme pour l'espèce précédente, nous proposons 2 graphiques. La figure 5 montrant les maxima comptés à la mi janvier (W.I.) et la figure 6 établie avec les maxima de Grèbes huppés comptés en hiver entre les mois de novembre et février.

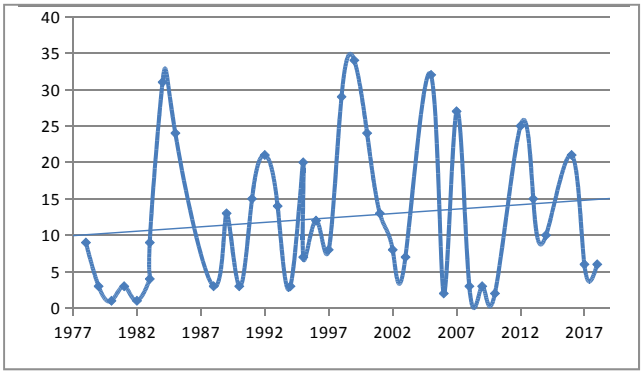


Figure 5 : Nombre de Grèbes huppés comptés à la mi janvier.

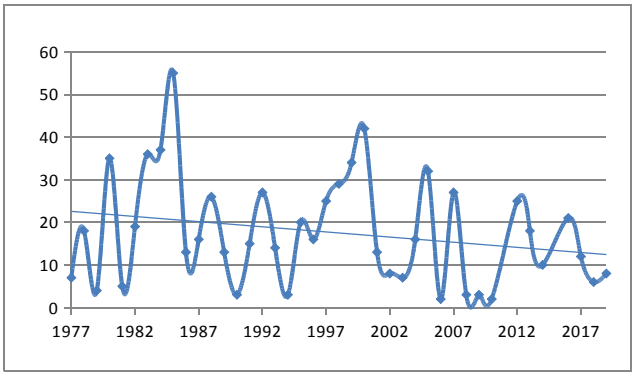


Figure 6 : Nombre maximum de Grèbes huppés comptés en hiver.

Les deux graphiques ne montrent pas exactement les mêmes tendances : une légère augmentation semble se dessiner lors des comptages de la mi janvier et une légère décroissance sur les maxima hivernaux.

Rappelons que l'espèce a été en forte augmentation en tant que nicheuse pour le département de la Somme dans les années 1970 – 1980 (COMMECY, 1986) ce qui peut expliquer l'augmentation suggérée.

Le Cygne tuberculé.

Cette espèce de Cygne, une espèce non chassable, montre une évolution bien intéressante (Figures 7 et 8). Alors que dans les années 1970 – 80 et même 1990, les stationnements de cette espèce étaient modestes, en quelques années ils ont progressé pour atteindre plus de 250 individus durant l'hiver 2016 - 2017 (274 le 3 novembre 2016). Cet étang est un site de mue pour l'espèce et un maximum en fin d'été - 319 oiseaux le 14 août 2019 (et encore 272 le 7 septembre) - a été atteint récemment. Et d'autres Cygnes tuberculés ont été observés dans les étangs des communes voisines ces jours là, augmentant l'effectif total pour la haute Somme. Pour montrer l'importance de ce site, les résultats du Wetlands International 2016 (GAUDARD, 2017) détaillent la présence de 10 sites en France accueillant plus de 400 Cygnes tuberculés et seulement 24 sites qui en accueillent plus de 197, seuil d'importance nationale, dont celui de Cléry-sur-Somme.

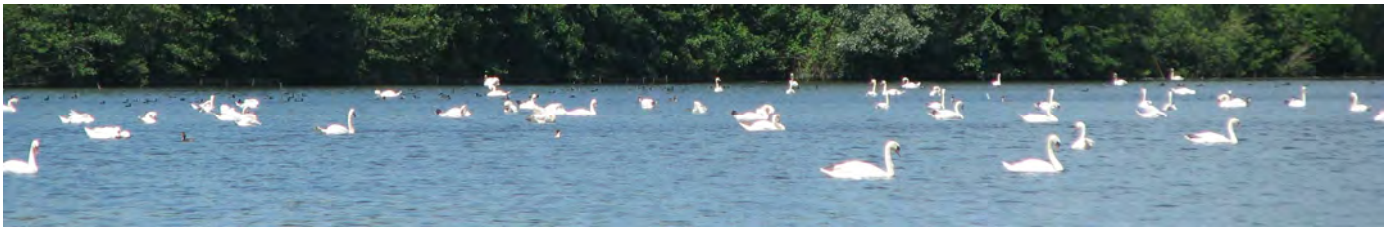




Photo 3 : Rassemblement de Cygnes tuberculés (Photo : Rémi FRANÇOIS)

Chaque année, depuis 1980, un (le plus souvent) voire 2 couples se reproduisent sur le site.

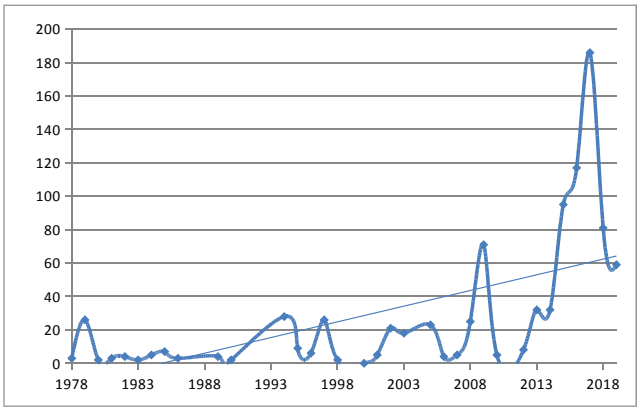


Figure 7 : Nombre de Cygnes tuberculés comptés à la mi janvier.

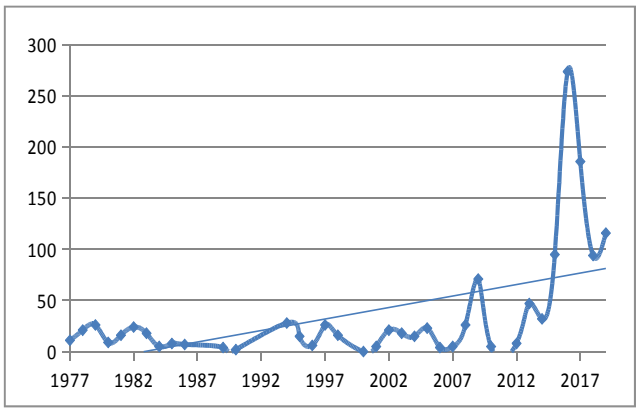


Figure 8 : Nombre maximum de Cygnes tuberculés comptés en hiver.

La reproduction

Nous pouvons aussi apporter quelques compléments aux données concernant les oiseaux citées dans le plan de gestion. Ce document présente les espèces selon leur valeur patrimoniale, valeur calculée en fonction de la rareté de l'espèce et son statut de menace. Nous gardons leur ordre de présentation, des espèces les plus patrimoniales à celles qui le sont moins.

• Blongios nain *Ixobrychus minutus*.

Aux observations rapportées de 2012, 2014, 2016 et 2017 nous pouvons ajouter des observations en 2018 et 2019. Il faut remarquer que les premières données sur ce site datent de 2012 or le site a été très fréquenté dans les années 1978 – 1985 puis régulièrement ensuite, sans qu'aient pu alors être obtenus de signes de présence de l'espèce. On peut donc considérer que c'est un apport nouveau – un biotope favorable s'est probablement installé - pour une espèce en régression générale tant en région que dans tout le pays.

• Fuligule morillon.

En complément d'un statut de nicheur certain en 2017 et de nicheur probable ou possible en 2016, 2015, 2014, 2013, 1981 et 1980, nous pouvons certifier d'une reproduction certaine en 2016 (présence d'une famille en fin d'été) et en 2019 (2 poussins le 14 août) ainsi qu'une reproduction probable en 2018.

• Fuligule milouin.

Aux informations d'un statut de nicheur certain en 2017 et de nicheur probable ou possible en 2016, 2015, 2014, 2012, 1983, 1982, 198, 1980 et 1978, nous pouvons certifier d'une reproduction certaine en 2012 : 3 pulli le 8 juillet.

• Sarcelle d'hiver.

Elle doit être considérée comme une espèce nicheuse possible avec la présence de couples repérés à plusieurs reprises entre mai et juillet lors des années 1982 et 1983.

• Busard des roseaux *Circus aeroginosus.*

L'espèce est indiquée comme nicheuse certaine en 1980 et probable ou possible en 2017, 2012 et 2010. A ceci nous ajoutons une preuve de nidification en 1984 (3 jeunes à l'envol) et un statut de nicheur probable en 1978, 1981 et 1984.

• Grèbe à cou noir *Podiceps nigricolis.*

Cette espèce était autrefois uniquement présente en hiver, en particulier lors de coups de froid (trois observations seulement réparties lors des hivers 1984, 1985 et 1987). Le Grèbe à cou noir devient régulier depuis 2014, changement à mettre probablement en relation avec l'apparition de couples reproducteurs sur des sites proches, essentiellement artificiels, comme les bassins de décantation des industries agro-alimentaires. En supplément de l'observation de poussins repérés en 2017 certifiant la reproduction locale, nous pouvons dater la première preuve de reproduction sur le site de 2014 avec un poussin vu le 19 juin.

• Canard chipeau.

Nous avions prouvé la reproduction sur le site en compagnie de Hugues DUPUICH en 1981 puis en 1982 et 1984 (données reprises dans le plan de gestion à partir de COMMECY et DUPUICH, 1985). En 1983 aussi, nous avions repéré 4 couples pour respectivement 4, 6, 6 et 8 poussins le 7 juillet. L'espèce est aussi considérée comme nicheuse probable ou possible en 1978 en plus de l'année 2014 indiquée.

• **Martin pêcheur d'Europe** *Alcedo atthis.*

L'espèce était présente en période de reproduction régulièrement à la fin des années 1970 et depuis, en plus des années 2014, 2016 et 2017 indiquées.

• Sterne pierregarin *Sterna hirundo*.

Le plan de gestion fournit des observations à partir de l'année 2008 avec des certitudes de reproduction en 2016, 2011 et 2008. La fréquentation du site antérieurement ne nous avait permis d'obtenir que 2 données d'oiseaux seulement en halte migratoire. En 2007, 3 couples sont repérés, fréquentant l'étang le 9 juillet, sans que des indices de reproduction certaine soient obtenus. La reproduction reste toutefois probable cette année là. En 2017, nous repérons 2 couples nourrissant des jeunes alors que la reproduction n'est indiquée que probable pour cette année là. Cette reproduction est probable pour les années 2018 et 2019 mais le site d'installation des nids des années précédentes s'est embroussaillé et semble moins favorable à la réussite de la nidification. Cette installation de couples nicheurs dans la haute vallée de la Somme correspond à un grand mouvement d'implantation dans les zones humides intérieures de la région Picardie (FRANÇOIS *in* COMMECY et al., 2013).

• Grèbe castagneux.

Le plan de gestion indique l'observation d'un couple avec deux poussins en juillet 2017. Il est étonnant, et nous n'avons pas mieux à apporter, que les certitudes de reproduction pour cette espèce soit si peu abondantes : 1 à deux couples avec des poussins chaque année, alors que plusieurs couples au comportement de nicheurs (parades, chants, défenses de territoire…) sont repérés chaque

printemps et automne et ce depuis les années 1970.

• Tadorne de Belon.

En 1983 nous avions obtenu la première preuve de reproduction pour la France en milieu naturel dulçaquicole de cette espèce essentiellement marine (COMMECY & DUPUICH, 1985b). Le cas ne s'est pas reproduit pour cette espèce qui est régulière sur le site en hiver ou au printemps et parfois en nombre (18 données de plus de 10 oiseaux avec un maximum de 61 le 27 décembre 1981 ; 17 années avec des observations).

• Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*.

Ce passereau des milieux humides dans notre région était déjà régulièrement présent chaque année dans les années 1978 à 1986 (période de fréquentation maximale du site) avec 1 à 2 chanteurs. Cela complète les observations datées des années 2014, 2016 et 2017 indiquées.

• Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*.

Le plan de gestion signale la présence d'une colonie de 50 à 75 couples en 2016 au niveau de l'ancienne hutte située sur les parcelles du Conseil départemental de la Somme. Cette colonie s'est installée à cet endroit en 2013 et est présente depuis cette date sans interruption (certaines années avec moins de couples que l'effectif annoncé). Une colonie bien plus importante avait été repérée dès 1978 et a été fonctionnelle chaque année jusqu'en 1985 (souvent plus d'une centaine de nids) au bout de « l'Étang de Haut ». Ensuite, l'installation des huttes de chasse dans ce secteur a entraîné la disparition de cette colonie pendant 27 ans puis sa réinstallation dans un autre secteur du site, plus près du village. À noter aussi qu'un dortoir hivernal, regroupant chaque soir parfois plus d'un millier d'individus (avec un maximum compté de 2 700 oiseaux le 21 janvier 1984) existait sur le site occupé par la colonie de reproduction au printemps. Le dortoir a disparu, pour les mêmes raisons que la reproduction à l'hiver 1985 – 1986. On peut penser que les oiseaux se sont reportés sur l'étang de Sainte Radegonde à Péronne qui est peu éloigné où il est actuellement toujours fonctionnel. Aujourd'hui, seul un pré-dortoir existe à Cléry-sur-Somme.

• Héron cendré *Ardea cinerea.*

En 1980, une des très rares colonies de reproduction à l'époque de cette espèce est repérée (2 nids). Cette colonie se développe (6 nids en 1981 ; 23 nids en 1982 ; 29 nids en 1983 ; occupée sans comptage des nids en 1984). La colonie de reproduction sera détruite par des tirs en 1985 (un procès contre les auteurs qui ont été retrouvés par les gardes de l'ONCFS a eu lieu) mais n'a jamais réapparu depuis.

D'autres espèces patrimoniales de passage sont listées dans le plan de gestion :

le Goéland cendré *Larus canus,*

la Guifette noire *Chlidonias niger,*

le Chevalier guignette *Actitis hypoleucos,*

le Goéland brun *Larus fuscus* qui forme sur le site d'importants regroupements en hiver pouvant atteindre plusieurs centaines d'individus,

le Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula,*

la Grande Aigrette *Ardea alba,*

la Grive litorne *Turdus pilaris,*

la Sterne caspienne *Hydroprogne caspia*

la Mouette pygmée *Hydrocoloeus minutus,*

l'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum,*

l'Hirondelle rustique *Hirundo rustica,*

le Faucon hobereau *Falco subbuteo* (avec une reproduction possible dans les boisements alentour,

le Goéland argenté *Larus argentatus,*

le Milan noir *Milvus migrans* avec des observations régulières en été ; une nidification dans les boisements alentour n'est pas à exclure,

la Bondrée apivore *Pernis apivorus,* nidification possible dans les boisements alentour.

Nous pouvons ajouter à ces espèces plus ou moins occasionnelles :

le Cygne de Bewick *Cygnus columbianus* : 4 le 15 février 1985,

le Cygne chanteur *Cygnus cygnus* : 1 le 15 février 1985, 14 le 18 février 1992 et 20 le 16 janvier 1993,

le Fuligule nyroca *Aythya nyroca* : 1 le 14 octobre 1981,

le Garrot à œil d'or : 4 le 3 décembre 1978, 1 le 2 février 1979, 1 le 7 novembre 1980, 1 le 20 janvier 1982 ; 3 le 15 février 1985, 1 le 26 février, 1 le 24 novembre 1985,

le Harle bièvre : 10 observations entre 1977 (5 le 10 décembre) et 1997 (6 le 16 janvier) en 1979, 1985 et 1986 avec un maximum de 49 (10 mâles) le 2 février 1979, 25 le 12 mars 1986.

Ces stationnements en hivernage montrent le rôle d'accueil d'oiseaux chassés lors de vague de froid sévère dans les pays plus nordiques. Il en est de même pour les espèces suivantes :

le Harle piette : 7 observations entre 1979 (13 - dont 8 mâles - le 19 janvier) et 1986 (4 le 12 mars) en 1980, 1982 et 1985 avec un maximum de 40 (17 mâles) le 26 janvier 1985, 19 le 2 février 1979…)

le Grèbe jougris *Podiceps griseigenia* : 1 le 30 août 1993,

l'Aigrette garzette *Egretta garzetta* : 1 les 20 juin et 14 août 2019,

le Butor étoilé *Bautaurus stellaris* a été vu en hiver : 1 le 19 janvier 1979,

le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* : 1 le 23 août 1985,

l'Avocette élégante *Recurvirostra avocetta* : 6 le 15 mars 1983,

la Barge à queue noire *Limosa limosa* : 7 le 10 mars 1980,

le Chevalier gambette *Tringa totanus* : 3 le 6 mai 1981.

Des espèces exotiques, mais redevenues sauvages (espèces dites férales) sont parfois vues :

un Cygne noir *Cygnus atratus* le 7 juillet 1983,

des Tadornes casarca *Tadorna ferrugina* : 2 le 2 septembre, 4 femelles les 4 et 19 novembre 1980.

D'autres espèces encore, en suivant la vallée de la Somme lors de leurs migrations, survolent le site sans que nous y ayons repéré de pose. Citons par exemple :

3 Cigognes blanches *Ciconia ciconia* le 22 juin 2018,

1 Courlis cendré *Numenius arquata* le 8 mars 1994,

1 Courlis corlieu *Numenius phaeopus* le 19 octobre 1982.

Conclusion

Il y a quelques dizaines d'années, le site des étangs de Cléry-sur-Somme était un haut lieu régional pour l'observation des oiseaux d'eau. Il avait perdu cette qualité suite à l'installation de plusieurs huttes de chasse. La politique volontariste de la commune et du Conseil départemental de la Somme semble commencer à porter ses fruits et le plan de gestion porté par les Conservatoires d'Espaces Naturels des Hauts-de-France a pour objectif d'aider à cette reconquête. L'apport des données anciennes contenues dans ces lignes, difficilement accessibles car non numérisées, valorise les connaissances sur l'avifaune de ce site et montre le chemin à parcourir pour redonner à ces étangs toute leur valeur pour les oiseaux.

Bibliographie

ADAM D., LUNG L., CHEVALLIER G. (coord.), 2018. L'Espace naturel sensible des étangs de Cléry-sur-Somme (Somme) – Plan de gestion 2018-2027. Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : 107 p. + Annexes.

COMMECY X., 1986. Eco-éthologie du Grèbe huppé *Podiceps cristatus* en Picardie. *L'Avocette* 10 (1) : 5 – 29.

COMMECY X. et DUPUICH H., 1985. Statut de quelques espèces aquatiques nicheuses de la Haute Vallée de la Somme. *L'Avocette* 9 (2) : 73-87

COMMECY X. et DUPUICH H., 1985b. Statut du tadorne de Belon *Tadorna tadorna* en Picardie (Aisne, Oise, Somme). *L'Oiseau et la revue française d'Ornithologie* 55 : 115 – 121.

FRANÇOIS R. *in* COMMECY X. (coord.), BAVEREL D., MATHOT W, RIGAUX T & ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. *L'Avocette* 37 (1) : 201 – 202.

GAUDARD C., QUAINTENNE G., DECEUNINCK B., WARD A., DRONNEAU Ch. & DALLOYAU S. 2017. Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2016. WI, LPO, DEB. Rochefort.

Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaix
80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr